

Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

Procès-verbal de l'assemblée générale du 24 avril 2013.

Date : Mercredi 24 avril 2013

Heure : 20 h 10 à 21 h 45

Endroit : Salle communautaire de Saint-André, au 122A, rue Principale, Saint-André.

Personnes présentes : voir feuille de présence en annexe

1. Introduction et bienvenue

Monsieur Michel Toussaint souhaite la bienvenue aux participants à cette quatrième assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup. Monsieur Charles Marois en profite pour remercier les participants de s'être déplacés à Saint-André pour la tenue de cette assemblée.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Monsieur Toussaint demande des propositions pour le poste de président et de secrétaire d'assemblée. Monsieur Toussaint est proposé comme président et M. François Gagnon est proposé comme secrétaire par M. Charles Marois, appuyé par M. Clément Massé.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Toussaint procède à la lecture de la proposition d'ordre du jour. Les points 4 et 6 seront inversés afin de libérer M. Gilles LeBel de Mallette. L'ordre du jour est accepté sur une proposition de M. Michel Giroux, appuyée par M. Réjean Pelletier.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la troisième assemblée générale annuelle du 24 avril 2012

Monsieur Toussaint fait un survol du procès-verbal de la troisième assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 24 avril 2012. Le procès-verbal est adopté sur une proposition de M. Alain Parent, appuyée par Mme Anne-Marie Beaudoin.

5. Présentation du rapport annuel 2012

Monsieur François Gagnon passe en revue les principales activités réalisées au cours de l'année 2012. On procède également à la projection d'un court vidéo tourné dans le cadre du projet Effet Papillon et qui présente l'activité de nettoyage de plage à Rivière-du-Loup. Par la suite, Mme Élise Marquis présente un récapitulatif de la démarche de rédaction du plan directeur de l'eau, dont la version préliminaire doit être déposée dans les prochaines semaines au MDDEFP. À la suite de questions des participants, M. Gagnon présente les principales actions prévues pour la prochaine année et mentionne les contraintes qui expliquent que certains projets aient été ralentis au cours des dernières années.

6. Présentation et adoption des états financiers 2012

Monsieur Gilles LeBel présente le rapport de mission d'examen pour l'année 2012. L'Organisme présentait en fin d'année des produits totalisant 196 478 \$, contre des charges de 214 504 \$, pour une insuffisance des produits par rapport aux charges de 18 026 \$. L'actif net non affecté s'élevait à 143 408 \$ au 31 décembre 2012. Les états financiers sont acceptés sur une proposition de M. Charles Marois, appuyée par Mme Mélanie Rioux.

7. Nomination d'un expert-comptable pour l'exercice financier 2013

Il est proposé par M. Réjean Pelletier et appuyé par Mme Anita Ouellet Castonguay de nommer la firme Mallette pour la réalisation de la mission d'examen pour l'exercice financier 2013.

8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour 2013

Monsieur Gagnon présente les prévisions budgétaires telles qu'adoptées par le conseil d'administration. Pour 2013, les produits estimés s'élèveraient à 161 800 \$ et les charges à 198 100 \$, pour un déficit anticipé de 36 300 \$. Monsieur Gagnon souligne que les négociations sont en cours entre le ROBVQ et le MDDEFP afin que le budget de fonctionnement des OBV soit reconduit et bonifié pour les prochaines années. Les prévisions budgétaires sont adoptées sur une proposition de M. Clément Massé, appuyée par Mme Geneviève Pigeon.

9. Élection des administrateurs

Puisque M. Toussaint est en élection, il demande à ce que les membres désignent un président et un secrétaire d'élection. Monsieur Réjean Pelletier propose M. Clément Massé comme président d'élection et M. François Gagnon comme secrétaire. La proposition est appuyée par M. Charles Marois et adoptée à l'unanimité.

Monsieur Massé propose de demander directement aux personnes en élection leur intérêt à demeurer en poste et les autres candidats potentiels aux postes en élection.

Municipalité Est : Mme Anita Ouellet-Castonguay est proposée par M. Alain Parent et elle accepte d'être reconduite à son poste.

Récréotouristique Est : Mme Mélanie Rioux est la seule représentante de son secteur et elle accepte d'être reconduite à son poste.

Forestier Est : M. Richard Moreau est le seul représentant de son secteur et il accepte d'être reconduit à son poste.

Industrie, commerce, agroalimentaire Ouest : Mme Édith Sénéchal est la seule représentante de son secteur d'activité et elle accepte d'être reconduite à son poste.

Agriculture Ouest : M. Alphée Pelletier est proposé par M. Claude Morin et il accepte d'être reconduit à son poste.

Table de concertation Ouest : M. Michel Toussaint est le seul représentant de son secteur d'activité et il accepte d'être reconduit à son poste.

Environnement Ouest : Mme Anne-Marie Beaudoin est la seule représentante de son secteur d'activité et elle accepte d'être reconduite à son poste.

Éducation Est : Mme Geneviève Pigeon est la seule de son secteur d'activité et elle accepte le poste.

La période d'élection se termine et aucun poste n'est vacant. Monsieur Toussaint propose une motion de remerciement à M. Massé pour le déroulement des élections et aux personnes élues.

10. Varia

Monsieur Gagnon souligne que le MDDEFP a dévoilé dans les dernières semaines le nouveau cadre de référence, qui détermine le mode de fonctionnement des OBV. Ce dernier permet plus de souplesse

dans la composition du conseil d'administration. Le conseil d'administration sera appelé à réfléchir sur des améliorations possibles à apporter aux règlements généraux. Monsieur Clément Massé offre son aide et son expérience pour travailler sur le dossier si le besoin s'en fait sentir.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur une proposition de Mme Édith Sénéchal. Il est 21 h 45.

Rédigé par François Gagnon, le 2013-04-25.